



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation des festivals

Question orale n° 200

Texte de la question

Mme Géraldine Bannier interroge Mme la ministre de la culture sur la situation des festivals en France. Lors de son audition par la commission des affaires culturelles, le président du Centre national de la musique avait exprimé ses inquiétudes, pointant les difficultés rencontrées par les festivals de musique. Il avait souhaité alerter la représentation nationale sur le risque encouru. De fait, les festivals font face à une situation alarmante. De manière générale, l'industrie musicale doit actuellement composer avec des difficultés conjoncturelles : inflation des coûts de l'énergie, qui peuvent être multipliés par dix, inflation de la rémunération des artistes, qui entraîne des contraintes budgétaires pour l'industrie, inflation des coûts des transports pour les artistes. Ces difficultés de l'industrie musicale trouvent leur point paroxystique dans les festivals. En effet, pour eux, tout se joue en quelques jours et il n'est pas possible de lisser sur une saison entière les coûts et les recettes. L'augmentation des prix de l'énergie pourrait malheureusement durement les toucher pour l'année 2023. De plus, les mêmes difficultés touchent également les collectivités territoriales, maillon essentiel dans l'organisation des festivals. L'organisation des événements musicaux dépend des communes qui les soutiennent et ces communes doivent également faire face à un autre risque, celui de la suroffre. En effet, l'été 2022, de nombreux artistes ont joué à plusieurs reprises dans différents festivals, entraînant malencontreusement une concurrence entre les communes qui organisaient des festivals gratuits et celles dont l'entrée était payante. Le déplacement de dates lié aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 peut mettre en péril la soutenabilité financière des petits événements qui se trouveraient alignés avec de plus importants. C'est un autre sujet, fort, de préoccupation. Par exemple, en Mayenne, l'inquiétude est présente pour les organisateurs des Trois Eléphants, qui pourrait se trouver en concurrence avec Les vieilles charrues déplacées. Mis bout à bout, ces obstacles peuvent mettre en danger les festivals de musique, éléments immanquables des événements culturels, en particulier pour les jeunes. Elle lui demande donc de lui indiquer quelles actions le ministère pourrait engager afin de soutenir, dans ce contexte inflationniste actuel, les festivals de musique, qui animent les territoires et restent des vecteurs très efficaces de cohésion sociale, tout particulièrement pour 2024.

Texte de la réponse

FESTIVALS DE MUSIQUE

Mme la présidente. La parole est à Mme Géraldine Bannier, pour exposer sa question, n° 200, relative aux festivals de musique.

Mme Géraldine Bannier. Madame la ministre de la culture, lors de son audition par la commission des affaires culturelles et de l'éducation, le président du Centre national de la musique avait exprimé ses inquiétudes, pointant les difficultés rencontrées par les festivals de musique et avait souhaité alerter la représentation nationale sur un risque. Les festivals font face à une situation alarmante et, de manière générale, l'industrie musicale doit actuellement composer avec des difficultés conjoncturelles : inflation des coûts de l'énergie, qui peuvent être multipliés par dix, inflation de la rémunération des artistes, qui contraint le budget de cette industrie, inflation des coûts des transports pour les artistes.

Ces difficultés trouvent leur point paroxystique dans les festivals. Pour eux, tout se joue en quelques jours et il n'est pas possible de lisser sur une saison entière les coûts et les recettes. De plus, les mêmes difficultés atteignent les collectivités territoriales, maillon essentiel dans l'organisation des festivals. L'organisation des événements musicaux dépend des communes qui les soutiennent et doivent également faire face à un autre risque, celui de la suroffre. L'été dernier, de nombreux artistes ont joué dans différents festivals, ce qui a entraîné une concurrence malencontreuse entre les communes organisant des festivals gratuits et celles organisant des festivals payants.

Les déplacements de dates de festival liés aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 peuvent également mettre en péril la soutenabilité financière des petits événements, en faisant coïncider leur tenue avec celle d'événements plus importants. C'est un autre sujet fort de préoccupation, que nous connaissons bien. Ainsi, en Mayenne, les organisateurs du festival Les Trois Éléphants s'inquiètent de se trouver en concurrence avec Les Vieilles Charrues, après que les dates de celle-ci aient été déplacées.

Mis bout à bout, ces obstacles menacent les festivals de musique, événements culturels immanquables, en particulier pour les jeunes. Quelles actions le ministère pourrait-il engager afin de soutenir, dans ce contexte inflationniste, les festivals de musique qui animent nos territoires et restent des vecteurs très efficaces de cohésion sociale ? Comment les accompagner dans l'organisation du calendrier, tout particulièrement pour 2024, afin que sport et culture se conjuguent harmonieusement en cet été si particulier ?

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Rima Abdul-Malak, ministre de la culture. Je vous remercie pour votre engagement en faveur des festivals et la qualité de votre question, qui présente bien les enjeux pour ce moment culturel ancré dans l'ADN de notre pays. Quelque 7 000 festivals se tiennent désormais en France. Si l'inflation de leur nombre les met en concurrence, elle permet également de développer les publics et ils sont précieux pour l'attractivité et le rayonnement des territoires.

Je souhaite rendre hommage à Roselyne Bachelot, qui avait initié les états généraux des festivals, dont les trois éditions ont permis de fédérer la profession, de préciser les enjeux d'avenir sur la place des femmes, la transition écologique, le renouvellement des publics et l'évolution des modèles économiques. Ces réflexions très utiles enrichiront nos politiques dans les mois et les années qui viennent.

Sur le plan financier, la direction centrale du ministère a soutenu directement 800 festivals en 2022, pour un montant de plus de 31 millions d'euros. Quant au Centre national de la musique, dont la création, attendue depuis dix ans, a eu lieu en pleine pandémie, il a soutenu 155 festivals l'année dernière, pour environ 4,4 millions. Le Centre continuera d'accompagner les festivals dans les investissements majeurs nécessaires pour réduire les coûts techniques et mener la transition écologique, grâce à un fonds exceptionnel pluriannuel territorialisé de 33 millions.

Vous évoquez les Jeux olympiques, moment décisif, hors norme, qui nécessite une sécurisation particulière, tout comme les concerts des festivals et toutes les autres manifestations culturelles. Après des semaines de concertation avec les préfets, nous avons réussi à trouver au cas par cas des solutions pour la quasi-totalité des festivals – nous travaillons encore sur deux ou trois d'entre eux.

C'est vrai, les décalages de date peuvent créer des concomitances, mais les festivals que vous citez – notamment celui des Trois Éléphants, qui est exceptionnel – ont chacun leur public, leur identité et réussiront à trouver des modes de communication et de sécurisation afin de ne pas se cannibaliser, mais de se renforcer mutuellement.

Puisque les festivals entrent aussi en concurrence avec les Jeux olympiques, ils auront intérêt, pour drainer le public, à ne pas avoir lieu en même temps que ceux-ci. Nous avons trouvé un point d'équilibre satisfaisant. Quand les discussions seront terminées, je vous présenterai une cartographie précise et peux vous garantir que

tous les gros festivals en région, qui nécessitent des unités de force mobile, sont préservés. S'il nous reste à traiter quelques cas en Île-de-France, c'est parce que certains lieux sont indisponibles dans cette région à cause des Jeux olympiques, plutôt qu'à cause de problèmes de date ou de sécurisation.

Quant aux enjeux de long terme, tels que l'inflation des cachets et des autres coûts, nous sommes engagés dans la concertation interprofessionnelle qu'ils rendent nécessaire. En outre, puisque certains métiers de ce secteur – notamment celui de technicien – souffrent d'un manque de vocations, nous avons décidé de mettre l'accent sur les formations correspondantes, dans le cadre du plan France 2030.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Bannier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 200

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2023](#)

Réponse publiée le : 1er mars 2023, page 1861

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 février 2023](#)